



Paris, le mercredi 11 mars 2020

Les 13 et 14 mars, nous marcherons ensemble pour le climat et pour faire entendre nos revendications

Communiqué des organisations syndicales de l'ESR

Vendredi 13 mars, une journée de grève et de mobilisation inter-générationnelle portée par la jeunesse est prévue partout en France et dans de nombreux pays. Les étudiant·es, lycéen·es et collégien·es ont décidé « *de ne pas rester les bras croisés face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité* ». Ils nous interpellent au travers d'une lettre¹, nous invitent à les rejoindre et à les soutenir.

Samedi 14 mars, un an après la Marche du Siècle qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes, de nombreuses associations, organisations et collectifs citoyens appellent à une nouvelle mobilisation partout en France.

Après la réussite de la journée du 5 mars, les organisations syndicales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) signataires appellent à participer massivement à ces manifestations.

Jamais il n'a été aussi urgent d'affronter ensemble les crises sociales et écologiques. Les rapports scientifiques se succèdent pour expliquer que nous sommes la dernière génération à pouvoir agir pour y faire face. Le climat et les enjeux sociaux figurent en tête des préoccupations de la population et le soutien aux mobilisations récentes pour les retraites et les services publics a été massif. Malgré cela, le gouvernement reste sourd et suit sa ligne : le refus de parler d'une autre répartition des richesses est justifié par une course sans fin à la croissance faisant fi de la situation écologique. Face à la crise écologique et à l'absence de réponse politique digne de ce nom, plus de 1000 scientifiques appellent à la rébellion².

Dans ce contexte, l'ESR a un rôle fondamental à jouer. Et pourtant, les préconisations des rapports préparatoires de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) et les déclarations de la ministre, si elles se concrétisaient, nous mèneraient encore plus loin dans l'atomisation du service public de l'ESR en mettant davantage l'université et la recherche au service des multinationales, des banques et des institutions financières ; en accroissant et en élargissant le recours à l'emploi contractuel au détriment de poste de fonctionnaires ; en orientant la recherche via un mode de financement par appel à projet en lieu et place de crédits récurrents...

Aux antipodes des choix néolibéraux qui soumettent l'ESR publics aux intérêts privés au détriment de l'intérêt général, nous affirmons la nécessité de préserver les libertés académiques pour

¹ <https://youthforclimate.fr/lettre-aux-professeurs/>.

² « L'appel de 1 000 scientifiques : "Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire" », tribune, *Le Monde*, 20 février 2020.

l'enseignement et la recherche (article L141-6 du code de l'éducation³) afin de leur permettre, en toute indépendance, de produire des connaissances et de les diffuser ; d'établir des faits et d'énoncer des vérités, même s'ils dérangent et remettent en question le système économique actuel, et de contribuer aux enjeux urgents de transition sociale, écologique et énergétique

Nous demandons l'abandon du projet de loi LPPR et l'ouverture de véritables négociations pour la satisfaction des revendications largement exprimées par la communauté scientifique :

- ☛ **une réelle augmentation du financement public de l'ESR : 3 milliards d'euros par an pendant 10 ans pour atteindre l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique et 2 % du PIB pour l'enseignement supérieur ;**
- ☛ **un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires : enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, personnels de bibliothèques et administratifs à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ;**
- ☛ **la fin des financements qui inféodent la recherche et l'enseignement supérieur publics aux intérêts du monde de la finance au détriment de l'intérêt général et compromettent l'indépendance de la recherche et de l'enseignement ;**
- ☛ **la revalorisation des rémunérations**

Pour permettre la mobilisation, nous demandons la banalisation des journées des 13 et 14 mars 2020 afin que les personnels et étudiant-es puissent participer aux marches pour le climat sans être pénalisé-es.

Il n'y aura pas de résolution à la crise écologique et climatique d'aujourd'hui avec les solutions d'hier ou le repli sur soi, c'est pourquoi nous appelons à rejoindre largement les marches pour le climat et à y porter nos exigences d'une société plus juste, écologique, solidaire et démocratique.

Les 13 et 14 mars, nous marcherons ensemble pour faire entendre nos revendications communes.

Signataires :

SNTRS-CGT, CGT FERC-SUP, CGT-INRA, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SUD RECHERCHE EPST-SOLIDAIRES, SUD EDUCATION, L'ALTERNATIVE, UNEF, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S

³ **Article L141-6 du code de l'éducation** : *Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique.*